



Tournois de jeu de société inscription payante

Par **ben778**, le **25/05/2009** à **22:56**

Bonjour,rrnrnJe souhaite créer un site Internet au nom de mon entreprise, organisant un Tournois de jeu de société. Il s'agit d'un jeu sans aucun hasard, qui se joue en un contre un, j'insiste sur le fait qu'il n'y a aucun hasard, que de la stratégie.rnrnAu vu des frais d'organisations j'aimerais instaurer un prix d'inscription modique, environ 2€ par participants.rnrnEst-ce autoriser d'appliquer des frais de participations pour un tournoi de jeu de stratégie? Si ce n'est pas autorisé puis-je instaurer une inscription payante au site en lui même, puis donner accès gratuitement au tournoi aux inscrits?rnrnSi ce n'est pas non plus autorisé dois je envisager d'ouvrir un société à l'étranger de type offshore?rnrnLa participations des inscrits est nécessaire sinon je serai déficitaire (site, droits d'utilisations à payer au créateur du jeu,...)rnrnMerci d'avance pour votre aide et bonne soirée,rnrnCordialement,rnrnBenoît

Par **David56**, le **26/05/2009** à **00:16**

Bonjour, rnrnAprès quelques minutes de recherches pour un ou deux points : rnrnCela est possibles mais il faut faire très attentions. rnrnSi les conditions suivantes sont remplies :rnrn- l'espérance d'un gainsrn- la communication auprès du publicrn- la participations payantes rn- l'intervention du hasard rnrnCela s'apparente à une loterie, ce qui est interdit en France.rnPour en dire plus il faudrait un peut plus de détails.